

Dominique Novelle, Maire d'Aire-la-Ville/GE

«Nous avons une vraie vie de village»

Située sur la rive gauche du Rhône, la commune d'Aire-la-Ville est arrivée à la fin de plusieurs grands projets menés au cours des quinze dernières années, notamment sous les législatures de Barthélémy Roch et de Dominique Novelle, le Maire actuel qui, comme il le dit lui-même, «aime faire des choses et être sur le terrain». Labellisée Cité de l'énergie, Aire-la-Ville fait aussi figure de pionnière avec l'installation du chauffage à distance il y a huit ans.

- Aire-la-Ville s'est lancée dans plusieurs grands projets ces dernières années. Où en est-on aujourd'hui?

- Nous avons commencé en 2013 avec l'installation du chauffage à distance qui était avant-gardiste à l'époque. Aujourd'hui, 90% des foyers sont chauffés grâce à l'énergie fournie par l'incinération des ordures ménagères à l'usine des Cheneviers. Nous étions intéressés par ce système depuis 2001, mais la commune d'Aire-la-Ville étant constituée presque principalement de propriétaires, l'installation du chauffage était complexe à réaliser. Il a fallu s'adresser à quelque 200 individus. Réaliser des travaux chez des particuliers est toujours plus compliqué que raccorder un immeuble locatif. Face à cette complexité, la société Cadiom, en charge de réaliser et d'exploiter le réseau de chauffage à distance à partir de l'usine de Cheneviers, n'était pas favorable à investir dans ce projet. La commune a donc décidé d'investir neuf millions pour créer le réseau, ce qui correspondait à trois fois son budget annuel.

Il a fallu gérer les travaux et les désagréments qui les ont accompagnés. Toutefois, aujourd'hui les habitants sont très satisfaits. Le chauffage à distance permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 6000 tonnes de CO₂, ce qui représente 250 000 litres de mazout qui n'ont pas été achetés.

Outre l'impact positif sur l'environnement, les habitants apprécient beaucoup la propreté et la facilité d'utilisation du chauffage. Ils n'ont plus à faire entretenir la chaudière, ni à penser à commander du mazout.

COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE



Dominique Novelle.

- Qu'en est-il du prix de l'énergie?

- Nous sommes à environ 18 centimes le kilowatt. A l'époque, le prix était comparable à celui du mazout. Actuellement, le tarif de Cadiom est moins élevé que le mazout.

- Quels ont été les autres projets?

- Une fois l'installation du chauffage terminée, nous avons directement enchaîné, en 2014, avec la rénovation de la rue du Vieux-Four, que nous avons placée en zone 30. Le coût a été de deux millions. Ensuite, en 2015, nous avons réalisé une zone sportive qui comprend notamment une patinoire d'*inline hockey*. Nous avons, du reste, une équipe de haut niveau qui évolue en LNA. La commune a investi trois millions dans ce projet. Un an plus tard, en 2016, nous avons

racheté pour trois millions - inclus les travaux de transformation - la cure, qui n'était pas utilisée, pour en faire la mairie, dont les anciens locaux étaient devenus trop petits.

- Et maintenant vous venez de finir la crèche..

- Oui, elle marque la fin de cette décennie de grands travaux. La création d'une crèche était devenue indispensable. Aire-la-Ville ne disposait que de deux places dans la commune voisine de Conignon, dont la crèche était déjà surchargée. Notre crèche comprend trente places, ce qui représente environ quarante-cinq enfants. La commune d'Aire-la-Ville finance neuf places pour ses administrés et les autres sont louées par les autres communes de la Champagne. Il y a déjà une liste d'attente! Avec la crèche, qui a coûté quatre millions de francs et que nous avons autofinancée, la commune aura investi quelque vingt millions en quinze ans.

- C'est un montant important. Quel est l'impact sur les finances?

- Celles-ci sont saines. Nous sommes parmi les communes du canton aux impôts les plus élevés. Une partie du Conseil municipal souhaiterait une baisse du centime additionnel. Je pense qu'il faut être prudent, car diminuer le centime additionnel aura inévitablement des conséquences sur la qualité des prestations fournies par la commune, qu'il s'agisse des places de crèche ou du soutien aux personnes âgées, au sport et à la culture notamment. Nous venons de terminer tous ces grands travaux, il faut maintenant laisser les choses se tasser et on verra ensuite!



Aire-la-Ville fait figure de pionnière avec l'installation du chauffage à distance depuis 2013.

- Genève est entrée dans une phase de forte densification. Cet élan se ressent-il à Aire-la-Ville?

- Non, les dernières constructions se sont terminées il y a six mois. Il s'agit de deux blocs de villas contiguës, l'un de trois maisons et l'autre de six. Aujourd'hui, en raison des nouvelles courbes de bruit (fiches PSIA) liées à la présence de l'aéroport, il n'est malheureusement plus possible de construire sur le territoire communal. C'est une situation très difficile car des propriétaires, y compris la commune, bien que leur terrain soit en zone constructible, se retrouvent bloqués. Actuellement, nous travaillons à la révision du Plan directeur communal, en lien avec la stratégie d'évolution de la zone 5, cela pour mieux protéger un petit secteur de la commune appelé la Colline aux oiseaux.

- Comment évoluent les prix de l'immobilier aérien?

-Il faut compter entre 1,3 et 1,5 million pour une villa contiguë de cinq pièces avec un

petit jardin. Comme partout dans le canton, il est très difficile pour les jeunes de la commune, notamment, d'accéder à la propriété. C'est pour cette raison que nous avons construit, il y a une vingtaine d'années, un petit immeuble de 25 logements, afin de leur permettre de rester à Aire-la-Ville.

- Quelle est la politique en matière de préservation de l'environnement?

- Notre contribution la plus importante est, bien sûr, l'installation du chauffage à distance, mais nous avons aussi réalisé de gros efforts en matière de tri des déchets. Nous avons notamment supprimé le porte-à-porte pour la levée des ordures ménagères et installé des conteneurs enterrés, qui permettent aux habitants d'être à environ 100 ou 150 mètres d'un point de récupération. Nous avons été visionnaires, au début des années 2000, en imposant à chaque nouvelle construction l'implantation d'un container enterré sur la parcelle. Par ailleurs, la commune dispose de quatre déchetteries enterrées. De plus, la levée

des encombrants est organisée une fois par mois.

- Aire-la-Ville a-t-elle pu conserver sa vie de village?

- Totalement! Nous avons une épicerie-tea-room avec un relais de Poste qui contribue beaucoup au maintien de cette vie sociale. Il en est de même avec la buvette située dans la zone sportive. Le mercredi, notamment, il y a une grande animation à partir de trois heures entre les enfants qui vont à un cours d'*inline hockey* et les parents qui les accompagnent et restent souvent sur place à discuter. Nous accueillons aussi la «Nuit de la longeole», une grande manifestation organisée le premier samedi de février par l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville, en collaboration avec Genève Terroir et les bouchers/charcutiers. A cette occasion, la salle communale, qui peut accueillir 500 personnes, affiche toujours complet! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

NBVI

Expertise immobilière indépendante

Au service des propriétaires et des professionnels de l'immobilier

Rue Dr-Alfred-Vincent 10 - 1201 Genève - 022 575 39 50
info@nbvi.ch - www.nbvi.ch

cer entreprise
avec membre
chambre suisse d'experts en estimations immobilières